

L'an mille sept cent soixante dix neuf le Lundi Seize de mois
de mai a été baptisé de fils légitime de Bernard Dubois
de Marie cathedon de la paroisse habitant de cette paroisse
de Senecey à l'heure auquel on a imposé le nom de Jean
Son parrain a été Jean cathedon de la paroisse de Senecey
cathedon de l'heure le guillon le parrain a signé le nom
de Marie pour veuve de Bernard Dubois en Cap de

Ce Samedi vingt six de mois de mai ont été Supplés de
Cesmoins de Baptême par moi vicaires les as insens a une
fille légitime de Jean Douste de Marie par ^{son parrain} ^{de l'heure} ^{de l'heure} ^{de l'heure}
parois de Senecey de Marie Dubois à qui l'on a imposé le nom de
jeanne Joseph qui fleur ont été le même jour à cause
de l'absence de Marie par ^{de l'heure} ^{de l'heure} ^{de l'heure}
de Senecey les vicaires pour eux mêmes le parrain jeanne
Page de l'heure